



Mésothérapie

L'objectif de cette fiche est de vous éclairer sur le contenu, les limites voire les dangers de cette pratique.

→ En quoi consiste la mésothérapie ?

Le principe de la mésothérapie est d'injecter des produits localement, à proximité de la zone à traiter, afin d'éviter la circulation de ces produits dans l'organisme et de diminuer les doses utilisées.

La mésothérapie consiste à injecter de faibles doses de médicaments ou d'autres produits dans la peau, à l'aide d'une aiguille longue de 4 à 13 mm ou d'un pistolet injecteur électronique. Une séance de mésothérapie peut comporter plusieurs centaines d'injections.

Les techniques d'injection, les profondeurs d'injection et les produits injectés varient énormément selon les praticiens. Les solutions injectées contiennent, le plus souvent, des produits utilisés en médecine conventionnelle mais en dehors de l'autorisation de mise sur le marché (AMM*) ce qui relève de la seule responsabilité du praticien. Les produits les plus couramment utilisés sont des décontracturants, anti-inflammatoires, vasodilatateurs, vitamines, vaccin antigrippal, antidépresseurs... Les produits sont sélectionnés par le praticien et mélangés avant injection.

* Pour être commercialisé, tout médicament fabriqué industriellement doit faire l'objet d'une AMM délivrée par les autorités compétentes européennes ou nationales que sont l'Agence européenne d'évaluation des médicaments (EMA) à Londres ou l'Agence nationale de sécurité des médicaments (ANSM) à Paris.



La mésothérapie est à différencier :

- d'une infiltration qui consiste à injecter un médicament antalgique au niveau d'une articulation ou de l'insertion de tendons ;
- d'une séance d'acupuncture qui consiste à stimuler des points d'acupuncture, le plus souvent par des aiguilles, sans injecter de produits.

→ Quelles sont les autres dénominations employées pour cette pratique ?

La mésothérapie est également utilisée pour des actes à visée esthétique avec différentes appellations :

- mésolift ;
- mésodissolution ;
- mésodrain ;
- mésopécie.

Cette fiche est valable pour l'ensemble des actes de mésothérapie.

→ Dans quelles situations la mésothérapie peut-elle vous être proposée ?

La mésothérapie est proposée dans le traitement de la douleur (arthrose, douleurs lombaires, douleurs cervicales, tendinites, entorses, migraines) ou d'autres troubles comme les vertiges, les infections ORL récidivantes, l'insuffisance veineuse ou le stress. Cette technique peut également être proposée pour des indications esthétiques : prévention et traitement du vieillissement cutané, amincissement, alopecie (chute de cheveux).

→ Cette pratique est-elle validée scientifiquement ?

Il n'existe, actuellement, aucune validation scientifique de ces méthodes quant à leur efficacité et leur sécurité.

L'efficacité de la mésothérapie n'est pas prouvée par des études scientifiques rigoureuses.

La sécurité de cette méthode n'est pas non plus prouvée par des études scientifiques rigoureuses ce qui doit inciter à la prudence.

Il n'existe pas de diplôme de mésothérapie reconnu par l'État.

→ Quels sont les risques ?

Les complications observées et déclarées prennent essentiellement la forme d'apparition d'hématomes aux points d'injection, de réactions allergiques et d'infections bactériennes.

La pratique d'injections multiples comporte des risques infectieux non négligeables. Par exemple, parmi ces infections, ont été signalés des abcès à mycobactéries atypiques nécessitant des traitements antibiotiques durant plusieurs semaines et des interventions chirurgicales.

La sécurité d'emploi et l'efficacité de l'association de plusieurs substances entre elles, même si elles bénéficient pour chacune d'elle d'une AMM, ne peuvent être garanties d'autant plus que l'usage des produits est détourné (employé en dehors de l'AMM). Il est donc impossible de prévoir les effets des mélanges de produits utilisés quant à leur efficacité ou leur innocuité.

Il existe enfin des risques d'évolution défavorable d'une pathologie si la mésothérapie remplace un traitement dont l'efficacité est prouvée.

→ Existe-t-il d'autres traitements disponibles pour traiter les mêmes pathologies et dont l'efficacité est prouvée ?

Des traitements à l'efficacité prouvée existent pour les pathologies visées par la mésothérapie (syndromes douloureux, infections ORL...). Dans le domaine esthétique, des techniques à l'efficacité prouvée existent également.

En conclusion

La mésothérapie est présentée par ses promoteurs comme une méthode présentant moins d'effets secondaires que les traitements conventionnels. Deux arguments sont avancés : le premier est que la mésothérapie emploie des médicaments à doses plus faibles qu'en médecine conventionnelle ou des produits présentés comme étant sans risques. Le second argument est que ces médicaments ou ces produits n'ont qu'une action locale car ils sont injectés à proximité des lésions.

Cependant, ces arguments ne sont pas fondés scientifiquement pour les raisons suivantes :

- il est démontré en physiologie qu'un traitement injecté même localement diffuse dans l'ensemble de l'organisme ;
- lorsque des médicaments sont utilisés, la sécurité d'emploi et l'efficacité apportées par l'AMM ne sont pas garanties car :
 - ils sont le plus souvent administrés en dehors des indications de l'AMM,
 - le mode d'administration par de multiples injections en mésothérapie n'est pas prévu dans l'AMM des médicaments utilisés,
 - les mélanges ne sont pas prévus dans l'AMM des médicaments utilisés. La sécurité d'emploi et l'efficacité de l'association de plusieurs substances entre elles ne peuvent donc être garanties même si chaque substance bénéficie d'une AMM.

La pratique de la mésothérapie implique en plus une prise de risques infectieux, liée à la manipulation du matériel et à la réalisation de multiples injections.

L'absence de preuves scientifiques sur la sécurité et l'efficacité de cette technique doit inciter les patients à la prudence.



Cette fiche a été réalisée à partir du rapport de l'Inserm sur l'évaluation de l'efficacité de la mésothérapie. Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : www.u669.idf.inserm.fr.